

Le 24 juillet 2009

## Déclaration d'Alain Refalo

*« Ne nous résignons pas. Osons dessiner, dès aujourd'hui, un à-venir pour l'école aux couleurs de la générosité et de l'espérance. »*

En prenant l'initiative de désobéir aux dispositifs pédagogiques imposés par Xavier Darcos et en décidant de le faire savoir dans ma lettre « En conscience, je refuse d'obéir » adressée à mon inspecteur le 6 novembre 2008, je savais que je m'exposais au risque de la sanction. Afficher ma désobéissance était la seule attitude cohérente : elle me permettait d'affirmer une résistance qui se voulait constructive et ouverte au dialogue tout en demeurant loyal et honnête vis-à-vis de ma hiérarchie. J'ai voulu prendre à témoin l'institution que nous n'avions pas d'autres choix pour éprouver la fermeté de nos convictions que de risquer de désobéir ouvertement afin d'être entendus. Car peu importe à vrai dire pour l'institution que nous appliquions ou pas les « réformes », comme certains inspecteurs ont osé nous le dire, l'important pour elle est de montrer à l'opinion publique que ces « réformes » s'appliquent sans vague. Le défi que nous avons lancé est à la hauteur de celui qui a été imposé par le pouvoir, c'est-à-dire la mise en place d'un processus de démantèlement du service public d'éducation.

Cette action de désobéissance pédagogique qui s'est essentiellement cristallisée sur le dispositif de l'aide personnalisée a permis à des milliers d'enseignants du primaire d'en montrer toute la perversité et l'inefficacité tout en ayant une attitude responsable vis-à-vis des élèves en difficulté. Nous avons mis en lumière que ce dispositif en trompe-l'œil n'était pas destiné en réalité à aider les élèves qui en avaient le plus besoin, mais qu'il permettait au ministère de justifier la disparition de milliers de postes d'enseignants spécialisés du RASED, de supprimer deux heures de classe pour la majorité des élèves, de favoriser la semaine dite de 4 jours que tous les spécialistes considèrent comme néfaste pour le bien-être de l'enfant et de renoncer à déployer une formation pédagogique à la mesure des difficultés que tous les enseignants rencontrent aujourd'hui. Sur ce temps-là, nous avons mis en place des projets pédagogiques pour tous les élèves, sans discrimination, leur permettant ainsi de s'investir activement dans la classe et de remédier à leurs difficultés récurrentes. Refusant la stigmatisation des « mauvais élèves », nous avons choisi de les aider autrement et certainement de façon plus efficace.

Durant ces deux heures facultatives, avec l'accord explicite des parents qui m'ont soutenu depuis le départ dans ma démarche, j'ai organisé un atelier théâtre auquel ont participé tous les élèves. Parallèlement à cet atelier théâtre qui a permis aux élèves en difficulté de retrouver de la confiance en eux-mêmes, de reprendre goût à l'école, de s'investir davantage dans les apprentissages et d'acquérir des compétences liées notamment à la concentration, l'écoute, l'expression orale et la coopération, j'ai organisé sur le temps scolaire obligatoire des ateliers d'aide et de soutien spécifiquement pour les élèves en difficulté en utilisant toutes les potentialités et les ressources du groupe classe. Cela n'a pas été pris en compte ; l'institution s'est focalisée jusqu'à l'absurde sur la vérification de la mise en œuvre d'un dispositif particulier, sans prendre en compte la globalité de mon travail d'enseignant dans la classe.

Précisément parce que je n'ai pas appliqué les modalités du dispositif alors que j'en respectais largement la finalité, j'ai été sanctionné, depuis le mois de janvier, d'un retrait de salaire deux jours par semaine au motif fallacieux de « service non fait ». De surcroît, la promotion au grand choix à laquelle j'avais droit m'a été refusée au mois de février sous le prétexte étonnant que celle-ci aurait été considérée comme un encouragement à la désobéissance. Aujourd'hui, l'inspecteur d'académie de la Haute-Garonne en accord avec le ministre a décidé d'appliquer le principe, original, de la triple peine en me sanctionnant à nouveau sur le plan professionnel et financier. L'abaissement d'un échelon, cumulé au refus de promotion, conduit à une amputation de salaire de 7 000 euros sur quatre ans. Qui peut croire que la désobéissance limitée au dispositif de l'aide personnalisée justifie à elle seule cette sanction qui confine à l'acharnement ? Les motifs invoqués de manquement au devoir de réserve et d'incitation à la désobéissance collective, une première dans l'Education Nationale et dont on cherche en vain sur quels textes réglementaires ils s'appuient, témoignent d'une volonté de bâillonner les enseignants. Cette dérive dangereuse ne doit pas manquer d'interroger tous les démocrates sincèrement attachés aux libertés publiques.

La commission disciplinaire du 9 juillet a été organisée en dehors de toute règle élémentaire de droit. En ce sens, elle constitue une parodie de justice. Non seulement les membres de cette commission étaient juges et partie, mais les votes étaient acquis d'avance dès lors que les représentants de l'administration sont obligés à un vote de fonction et non un vote de conscience. Les défenseurs, les témoins, l'accusé ont été poliment et longuement écoutés, mais nullement entendus. Les représentants de l'administration sont restés muets. Seul l'inspecteur d'académie s'est exprimé, empêchant ainsi un débat contradictoire, approfondi, diversifié et soucieux de la recherche de la vérité. Cette commission fut à l'image du grand mépris que le ministère a affiché durant toute cette année à notre encontre, mépris doublé d'une volonté de minimiser ce mouvement tout en le caricaturant. La contradiction entre ses propos clamés dans les médias et le procès politique en sorcellerie décidé à l'encontre de l'un des porte-parole de ce mouvement n'a échappé à personne. En vérité, ce mouvement dérange, inquiète car il vise à neutraliser les prétendues « réformes » dont se targuent nos gouvernants auprès de l'opinion publique.

La vraie question est la suivante : Qui porte tort au service public d'éducation ? Les enseignants du primaire en résistance qui osent prendre la parole et dénoncer les graves dérives d'une politique qui n'a comme seul horizon que les restrictions budgétaires, le désengagement de l'Etat et à terme la privation de l'Education Nationale ? Ou bien nos gouvernants qui ne tolèrent plus l'idée même d'une contestation provenant des petits fonctionnaires que nous sommes. Ce qui est en définitive insupportable, au-delà du respect du devoir de réserve auquel nous ne sommes pas directement astreints, mais qui est opportunément brandi à la face des professeurs des écoles aujourd'hui, c'est que des instits de base, eux qui n'ont pas le « prestige » des enseignants du secondaire ou des universitaires, aient eu l'outrecuidance de se révolter, de le faire savoir et de lancer un défi à l'autorité qui se croyait à l'abri d'une insoumission contagieuse.

Cette décision politique à l'encontre de l'initiateur du mouvement de résistance pédagogique vise assurément l'ensemble des enseignants du primaire en résistance. Le nouveau ministre espère ainsi écraser toute velléité de contestation à la rentrée. Il se trompe gravement. Il avait l'opportunité, lui qui s'est présenté comme un homme de dialogue et d'ouverture, de dénouer les fils de ce conflit qu'il a découvert en arrivant rue de Grenelle. Il vient de les resserrer. Et nous avons prévenu : « Plus ils nous sanctionneront, plus nous désobéirons ». Aujourd'hui, comme hier, le pouvoir ne nous laisse d'autre alternative que d'amplifier la résistance aux « réformes » qui déconstruisent le service public d'éducation. En refusant le dialogue que nous n'avons cessé d'appeler de nos vœux, le pouvoir s'enferme dans une attitude répressive qui ne peut que susciter des tensions regrettables pour l'avenir.

Jusqu'à ce jour, les sanctions, aussi disproportionnées soit-elles, ne nous ont pas fait reculer. Elles ont au contraire suscité un élan de sympathie dans l'opinion publique que le pouvoir aurait tort de mésestimer. De nombreux enseignants du primaire qui n'ont jamais accepté ces réformes destructrices sans pour autant les contester trop ouvertement se sont montrés solidaires, y compris financièrement, et nous ont encouragés à ne pas céder. Nous avons également le soutien massif des parents de nos élèves et cela est décisif. C'est pourquoi, à titre personnel, je ne regrette rien et surtout je ne me sens « coupable » de rien. Mettre ses actes en cohérence avec ses pensées est certainement ce qu'il est donné de vivre de meilleur, surtout dans notre noble métier. C'est une action juste, motivée en conscience, au service de l'intérêt général et non pas de notre « confort » corporatiste. Collectivement, nous pouvons être fiers d'avoir impulsé un mouvement qui porte l'exigence d'une révolte éthique et professionnelle conjuguée à un esprit de responsabilité et d'honnêteté que personne, aucun pouvoir, ne pourra briser.

Et pendant tout ce temps consacré à pourchasser les enseignants en résistance, à vouloir faire appliquer des « réformes » injustes, néfastes et parfois inapplicables, on élude les vrais questions et les vrais problèmes qui se posent aux enseignants du primaire dans leur travail quotidien : la démotivation des élèves à l'égard de la chose scolaire, l'agitation et/ou l'apathie de beaucoup d'entre eux, leur difficulté à se concentrer et à écouter sur des périodes longues, le recul flagrant de la culture de l'écrit, l'hétérogénéité de nos classes avec des écarts de plus en

plus importants entre les élèves, l'addiction des enfants aux jeux électroniques et à la télévision, la montée des marques d'irrespect à l'égard des enseignants, l'absence de régulation des conflits entre les élèves qui crée des climats de tension dans nos écoles. Nous avons besoin d'une révolution éducative qui prenne à bras le corps l'ensemble de ces problèmes et bien d'autres. C'est pourquoi, plus que jamais, des Etats Généraux de l'Education sont inévitables dans les prochains mois pour préparer une nouvelle ère qui définira l'éducation comme une grande priorité nationale.

Alors, à l'heure où la répression s'abat sur les enseignants en résistance qui refuse d'assister passivement à la déconstruction de l'école publique,

***J'appelle, avec tous les enseignants du primaire en résistance, à une insurrection des consciences de la société civile pour sauver l'école de la République aujourd'hui menacée.***

***J'appelle les enseignants à se ressaisir en refusant cette attitude de soumission permanente et aveugle qu'une hiérarchie abusant de son autorité veut nous imposer au mépris de toute confiance et de tout respect envers les professeurs des écoles confrontés à des difficultés inégalées au quotidien.***

***J'appelle les syndicats d'enseignants à jouer pleinement leur rôle en organisant dès la rentrée un mouvement de résistance puissant à ces réformes scélérates qui aggravent une situation d'enseignement délicate et tout particulièrement à ces dispositifs pédagogiques qui trahissent l'esprit de notre mission qui est la réussite de tous les élèves.***

***J'appelle les parents d'élèves, les citoyens et les élus à se mobiliser pour défendre le service public d'éducation que le pouvoir veut démanteler alors que nous avons plus que jamais besoin d'un système éducatif cohérent, outillé pour affronter les défis de l'échec scolaire et de la violence juvénile.***

A tous mes collègues déjà entrés en résistance et à tous ceux qui le seront inévitablement bientôt, je leur dis : ne nous résignons pas, car se résigner c'est déjà abdiquer de sa liberté, de sa raison et de sa dignité. Ayons confiance en nous-mêmes. Vous le savez, le verbe résister est un verbe qui se conjugue au présent... Alors osons dessiner, dès aujourd'hui, un a-venir pour l'école aux couleurs de la générosité et de l'espérance.